

Édito

Maintenons le cap



Par Laure de La Raudière,
Présidente de l'Arcep

Le pari du très haut débit partout est en passe d'être tenu. En dix ans, la France a rejoint l'avant-garde en matière de couverture en fibre optique, les comparaisons européennes et internationales en attestent. De la même façon, le programme *New Deal* mobile a fait reculer les zones blanches de la couverture mobile. Deux stratégies publiques, dont la pertinence, l'exécution et le contrôle ont été salués par la Cour des Comptes, ont permis d'améliorer significativement la connectivité à très haut débit, fixe et mobile, des Français, notamment ceux habitant les territoires les plus ruraux.

Le chantier du très haut débit fixe est à un tournant. Il faut finir les derniers déploiements de la fibre et garantir que ce réseau fonctionne durablement, c'est-à-dire avec un bon niveau de qualité et dans de bonnes conditions économiques, de résilience et de soutenabilité.

Finir les déploiements. Les progrès dans les déploiements de la fibre sont incontestables, mais au 31 mars 2025, environ 8 % des locaux sont encore à rendre « raccordables ». Cela génère de la part des utilisateurs des insatisfactions importantes et des inquiétudes à l'annonce de la fermeture du réseau cuivre. L'obligation de « complétude » des réseaux fibre est au cœur du cadre symétrique de régulation mis en place par l'Arcep

pour les déploiements de la fibre et a fait l'objet de précisions dans la recommandation « Complétude », adoptée le 8 avril dernier. L'Arcep est vigilante sur le respect de cette obligation : en 2024 elle a mis en demeure plusieurs opérateurs (Orange, XpFibre, Réseau Optique de France, SRR et Réunicable) de la respecter pour un total de près d'1 million de locaux concernés. L'égalité d'accès au numérique ne saurait s'arrêter au seuil du dernier village.

Atteindre le niveau de qualité attendu. S'il est encore prématuré de conclure quant à l'efficacité des travaux mis en œuvre par la filière dans la durée, la cinquième édition de notre Observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique (publiée le 26 mars) montre des progrès réels, bien qu'inégaux. Deux priorités structurent aujourd'hui l'action de tous : d'une part, l'amélioration des interventions techniques sur le terrain ; d'autre part, la reprise des réseaux les plus dégradés. Nous continuerons à y veiller de près. De leur côté, les collectivités jouent également un rôle-clé : vigies du terrain, elles documentent, informent, alertent. Leurs remontées sont précieuses et nous obligent. L'Arcep suit aussi avec intérêt des expérimentations lancées par les opérateurs : serrures connectées, intervention en mode « OI » en cas de changement d'opérateurs dans une commune où le réseau cuivre a été fermé...

Exploiter dans de bonnes conditions économiques. Plusieurs collectivités alertent depuis plusieurs mois sur les difficultés financières rencontrées par les réseaux d'initiative publique. L'Arcep en a fait une priorité de sa nouvelle stratégie « Ambition 2030 ». Elle a lancé un chantier sur les coûts d'exploitation des RIP. Notre objectif : grâce aux données de coûts collectées depuis un an, construire une grille de lecture commune des coûts d'exploitation, mettre les bons chiffres dans les bonnes cases pour permettre des discussions objectives et sereines entre tous les acteurs. Ces travaux devront aboutir en 2025 pour donner de la visibilité, notamment aux RIP sur leurs perspectives économiques et faciliter la discussion avec les opérateurs commerciaux, lors d'éventuelles augmentations.

Exploiter avec résilience. Si la résilience n'est pas du ressort direct de l'Arcep, elle est au cœur des préoccupations collectives, tant notre société toute entière repose sur le bon fonctionnement d'internet et des réseaux télécoms. Nous avons récemment publié de premiers travaux et organisé, avec la Direction générale des entreprises et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, un webinar dédié à ces enjeux. Face aux aléas climatiques, aux risques systémiques, aux tensions géopolitiques, les puissances publiques (État et collectivités) doivent organiser la résilience des réseaux fibre.

Enfin, **tenir dans la durée, c'est aussi penser aux générations futures.** Il n'est plus besoin de rappeler l'importance de prendre en compte l'empreinte environnementale du numérique, mais j'insiste sur le fait que, de leur conception à la fin de vie des équipements, chaque étape compte. Nous avons actualisé notre enquête annuelle sur l'impact environnemental du numérique et constitué un forum avec les acteurs de l'écoconception des services numériques (« Forum du RGEN »), avec une ambition : éclairer, objectiver, encourager les démarches sobres. Les collectivités ont là encore un rôle structurant à jouer, par leur exemplarité et leur capacité d'entraînement.